

Fiche descriptive de la comparaison inter-laboratoires :

CIL Enceinte 2024 – v1

1. Contexte et objectifs :

Le CT2M organise, en partenariat avec le laboratoire départemental de la Côte d'Or, une comparaison inter-laboratoires sur la caractérisation d'une enceinte thermostatique.

Vous êtes un prestataire accrédité selon l'ISO 17025 ou un laboratoire d'essais réalisant ses caractérisations d'enceintes en interne : cette comparaison inter-laboratoires est organisée pour vous.

Les objectifs de cet essai d'aptitude sont multiples :

- Evaluer les performances des participants à réaliser la caractérisation d'une enceinte thermostatique,
- Identifier des différences entre les participants,
- Satisfaire les exigences des référentiels d'accréditation concernant la participation à des comparaisons inter-laboratoires,
- Améliorer la confiance des clients des participants.

2. Entité soumise à essai :

La comparaison est basée sur la caractérisation à 37°C d'une enceinte thermostatique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Type / Marque / Modèle : Incubateur réfrigéré FIRLABO Bioconcept BCR240
- Volume : 240L
- Dimensions intérieures : 500 x 455 x 980mm

3. Méthode de caractérisation :

La caractérisation sera à réaliser pour une température de consigne de l'enceinte égale à 37°C.

La méthode de caractérisation à mettre en œuvre est la méthode décrite dans le fascicule FD X15-140. Toute autre méthode directement adaptée de ce document peut également être mise en œuvre à partir du moment où les résultats demandés peuvent être fournis par les participants, à savoir :

- Les températures moyennes en chacun des 9 points du volume (au centre et en chacun des angles de l'espace de travail) et leurs incertitudes associées,
- La température moyenne de l'air dans l'espace de travail et son incertitude associée.

Chaque participant réalisera la caractérisation de l'enceinte mise à disposition avec ses propres moyens (sondes de température, centrale d'acquisition...) et de manière autonome. Un protocole détaillé sera fourni à chacun des participants en début de campagne.

4. Organisation de la comparaison inter-laboratoires :

L'enceinte thermostatique, objet de cette comparaison inter-laboratoires, sera mise à disposition dans les locaux du laboratoire départemental de la Côte d'Or situé à l'adresse suivante : 2T Rue Hoche, 21000 Dijon. La situation géographique du laboratoire permet un accès facile en train car il est situé à 600m de la gare de Dijon.

Chaque participant réalisera la caractérisation de l'enceinte pendant un créneau d'une journée (9h-17h) qui lui sera réservé en fonction de ses disponibilités. Cette campagne se déroulera de la semaine 38 à la semaine 42 au maximum (soit entre le 16/09/2024 et le 18/10/2024).

Le CT2M fournira aux participants un formulaire Excel dans lequel devront être retranscrits leurs résultats. Les participants devront indiquer à minima les résultats suivants :

- ✓ Les températures moyennes en chacun des 9 points du volume et leurs incertitudes associées,
- ✓ La température moyenne de l'air et son incertitude associée.

5. Valeurs assignées et évaluation des performances :

L'objectif de l'évaluation de la performance de cette comparaison inter-laboratoires est d'évaluer l'aptitude des participants à obtenir des résultats proches de la valeur assignée (évaluation de la performance avec le z-score ou le z'-score). L'évaluation des résultats avec leurs incertitudes associées sera par ailleurs réalisée en utilisant le zêta-score.

Les valeurs assignées seront établies à partir des moyennes robustes des résultats des participants, déterminées à partir de l'algorithme A défini dans l'ISO 13528.

L'écart-type pour l'évaluation d'aptitude ainsi que les incertitudes sur les valeurs assignées seront déterminées afin d'établir les scores de performances de chacun des participants pour chaque résultat.

6. Rapport :

À l'issue des caractérisations, une exploitation statistique des résultats des participants sera réalisée et un rapport final sera rédigé. Celui-ci contiendra les résultats de l'ensemble des participants (rendu avec une codification pour respecter l'anonymat), la détection des valeurs aberrantes, les valeurs assignées et leurs incertitudes associées, les scores de performances des participants et l'ensemble des autres éléments utiles à l'interprétation. Le rapport final sera diffusé à l'ensemble des participants.

7. Planning prévisionnel :

Etapes clés	Dates limites prévisionnelles
Clôture des inscriptions	17/05/2024
Envoi du planning de réalisation des caractérisations	14/06/2024
Envoi du protocole détaillé et du fichier de résultats à compléter	14/06/2024

Réalisation des caractérisations par les participants au laboratoire départemental de la Côte d'Or	Semaines 38 à 42 (16/09 au 18/10/2024)
Envoi du rapport final	22/11/2024

8. Engagements réciproques :

Engagements du CT2M :

Le CT2M s'engage à :

- garantir la confidentialité des résultats des participants et à respecter leur anonymat (*),
- réaliser l'évaluation des performances en toute impartialité,
- organiser et traiter les résultats conformément aux documents de référence en vigueur (ISO 17043, ISO 13528).

(*) Les données obtenues et générées lors de la comparaison inter-laboratoires pourront être consultées dans le cadre d'audits internes ou externes. Les auditeurs sont systématiquement soumis à un engagement de confidentialité. A des fins de communication (congrès, articles, ...), les résultats pourront être utilisés mais de manière totalement anonyme.

Engagements des participants :

Les participants à cette comparaison inter-laboratoires s'engagent à :

- respecter le protocole fourni pour la réalisation de la caractérisation,
- fournir leurs résultats dans les délais définis par l'organisateur,
- ne pas communiquer avec un autre participant éventuellement connu afin d'éviter toute collusion,
- transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la comparaison inter-laboratoires à toutes les personnes concernées au sein de leur structure,
- respecter les consignes données par le laboratoire de la Côte d'Or concernant la circulation dans les locaux et l'accès à la pièce technique où se situe l'enceinte à caractériser,
- ne toucher à aucun réglage de l'enceinte à caractériser,
- laisser l'enceinte à caractériser et les locaux concernés dans leur état initial,
- informer le CT2M de tout dysfonctionnement constaté durant la réalisation de la caractérisation.

9. Inscription et contacts :

Si vous êtes intéressés pour participer à cette comparaison inter-laboratoires, il vous suffit de nous renvoyer la fiche d'inscription « Fiche d'inscription CIL Enceinte 2024_v1 » complétée à cilenceinte@ct2m.fr.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

- ✓ Email : cilenceinte@ct2m.fr
- ✓ Téléphone : +33 (0)4 90 50 90 14